



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
17/11/2016

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
F01116P0187

1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble immobilier comprenant une résidence étudiante, une maison médicale et des logements en accession à la propriété sis 90-102 chaussée Jules César / 74-82 rue du général Leclerc & 109 rue du général Leclerc 95600 EAUBONNE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Cas 36°: Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. PROJETS soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE " Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.</p> | <p>La surface de plancher du projet immobilier est d'environ 14.800 m² comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logements en accession : 11.600 m² SDP - Résidence étudiante : 2.500 m² SPC - Maison médicale : 700 m² SPC |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Construction d'un ensemble immobilier sur deux sites, comprenant des logements en accession, une résidence étudiante ainsi qu'une maison médicale. Le premier site se situe sur les parcelles le long de la chaussée Jules César et de la rue du général Leclerc à Eaubonne, représentant une surface de terrain de 7723 m², sur le quel il est prévu la réalisation de logements en accession, d'une partie de la résidence étudiante et la maison médicale. Le second site, un terrain situé au 109 rue du général à Eaubonne, d'une surface de 290 m² sur le quel est prévu la réalisation du complément de la résidence étudiante.

L'opération prévoit la construction, après démolition des bâtiments existants par la SCI Ile de France (PROMOGIM):

- des bâtiments de logements d'une surface totale de 11.600 m² de SdP.
- d'une résidence étudiante d'une surface totale de 2.500 m² de SdP, répartie sur les deux sites
- d'une maison médicale d'une surface totale de 700 m² de SdP.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la requalification de l'entrée de ville d'Eaubonne située dans le prolongement de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Le projet est réalisé sur deux sites qui font l'objet d'un projet mixte (habitation résidentielle, résidence étudiante, maison médicale).

Les terrains sont actuellement constitués de bâtis désuets, de terrains en friche, et de maisons d'habitation.

Le premier site, localisé, à l'angle de la rue du général Leclerc (D 909) et de la Chaussée Jules César fait l'objet d'un retrait de six mètres.

Ces retraits seront rétrocedés à la commune après la réalisation des équipements de voirie. Un plan des ouvrages est inséré dans le dossier de permis de construire. La chaussée est prévue plantée d'arbres qui par leur développement sont à la mesure des échelles environnantes. Le mobilier urbain, voirie, trottoirs, et végétaux sont présentés dans le dossier pièces graphiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation du projet est prévu en deux phases:

Phase 1 : déconstruction de l'existant. Cette phase se déroulera conformément à la réglementation.

Phase 2 : Construction tous corps d'état de l'ensemble immobilier,

Les travaux sont prévus pour durée d'environ 36 mois. Date prévisionnelle de livraison 2019

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sur le terrain d'assiette du site 1 d'une surface d'environ 7.723 m², l'ensemble immobilier se décompose en 3 parties:

- Une résidence étudiante de 1700 m² de SdP situé le long de la chaussée Jules César et ses parkings sur deux niveaux de sous-sol.
- Une maison de santé de 700 m² de SdP située au rez de chaussée de l'immeuble le long de la chaussée Jules César et à l'angle de la rue du général Leclerc, et ses places de stationnements sur deux niveaux de sous-sol.
- Les logements en accession pour 11.600 m² de SdP situés le long de la chaussée Jules César et de la rue du général Leclerc, et ses places de stationnements sur deux niveaux de sous-sol sont accessible depuis la chaussée Jules César

Sur le terrain d'assiette du site 2, d'une surface d'environ 290 m², l'ensemble immobilier est composé d'une résidence étudiante d'une surface de 800 m² de SdP, en complément de celle réalisée sur le site 1. Les places de stationnement sont prévues sur les deux niveaux de sous-sol de l'ensemble immobilier du site 1 dont l'accès est situé Chaussée Jules César.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la demande de permis de construire valant permis de démolir.

Le permis de construire est déposé par la SCI II de France (PROMOGIM)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

La présente demande d'étude au cas par cas est réalisée dans le cadre de la demande de permis de construire valant démolition.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------------------|------------------------|
| Superficie du terrain site 1 | 7.723 m ² |
| Superficie du terrain site 2 | 290 m ² |
| Surface de plancher totale site 1 et 2 | 14.800 m ² |
| Nombre d'étages | R+4+Attique |
| Hauteur maximale | 18 mètres |
| Stationnements | 270 places en sous-sol |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

90-102 chaussée Jules César /
74-82 rue du général Leclerc &
109 rue du général Leclerc
95600 EAUBONNE.
Parcelles cadastrées:
AO 219, 220, 221, 222, 223, 224,
226, 227, 228, 1096, 1097 et AN
503

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 16' 20" 6 Lat. 48° 59' 07" 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Dans son état actuel, le terrain accueille des parcelles vides de toute occupation, et des habitation sur rez de chaussée et R+1.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le plan local d'urbanisme de la commune d'Eaubonne approuvé le 10 février 2014 est le document actuellement opposable. Le projet répondra à cette réglementation.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les constructions respecteront les normes d'isolation |

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Nous avons validé auprès de la commune d'Eaubonne le fait que le projet ne se situe pas à proximité d'un monument historique ou d'un site classé. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources | | | |
| Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | | | |
| Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain est situé dans un environnement urbain bâti. Compte tenu de cette situation, le projet ne présente aucun risque de dégradation de la biodiversité. |
| Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé à proximité de deux sites référencé sur la base de données BASIAS: - L.E.C prothèse conjointe, 81 rue du général Leclerc situé à 100 mètres - ISOLERME SA, 91 rue du général Leclerc situé à 200 mètres. Nous avons prévu la réalisation d'une étude environnementale. Nous nous conformerons aux éventuelles prescriptions relative à cette étude. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | | | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne prévoit pas d'activités sources de nuisances sonores en phase d'exploitation. Le site est situé le long d'une voie susceptible d'être bruyante. Les façades des bâtiments soumises à ces nuisances sonores seront isolées conformément à la réglementation en vigueur. |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | | | |

| | | | | |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet est situé en zone urbaine dense et est destiné à un usage résidentiel.</p> |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet n'est pas de nature à engendrer des rejets polluants de part la nature des constructions à usage d'habitation.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prévoit la réalisation d'une résidence étudiante sur deux sites, d'une maison médicale et de logements en accession.

SdP d'environ 14.800 m². Le site actuel ne dispose pas d'une faune ou d'une flore spécifique.

Le projet ne justifie pas une étude d'impact pour les principales raisons suivantes:

- Il s'inscrit dans un contexte urbain déjà empreint par des activités urbaines et utilise les réseaux, dessertes et commodités déjà existantes, adaptées le cas échéant.
- Le site n'est concerné par aucun périmètre de protection du patrimoine naturel et paysager, ni de monument historique.
- Les enjeux environnementaux sont faibles et identifiés: un diagnostic géotechnique, un diagnostic pollution des sols et un diagnostic amiante / plomb seront réalisés. La conception du projet tiendra compte de l'ensemble des différents diagnostics.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale et visera le niveau de performance énergétique RT 2012.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Boulogne-Billancourt

le,

07 Novembre 2016

Signature

SCI IDF
SCI au capital de ~~1 524,49 €~~
RCS Nanterre 314 066 499
~~SIRET 314 066 499 00026~~
22, rue de Bellevue
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
01 48 25 46 25



VILLE D'EAUBONNE
Chaussée Jules César et rue du Général Leclerc

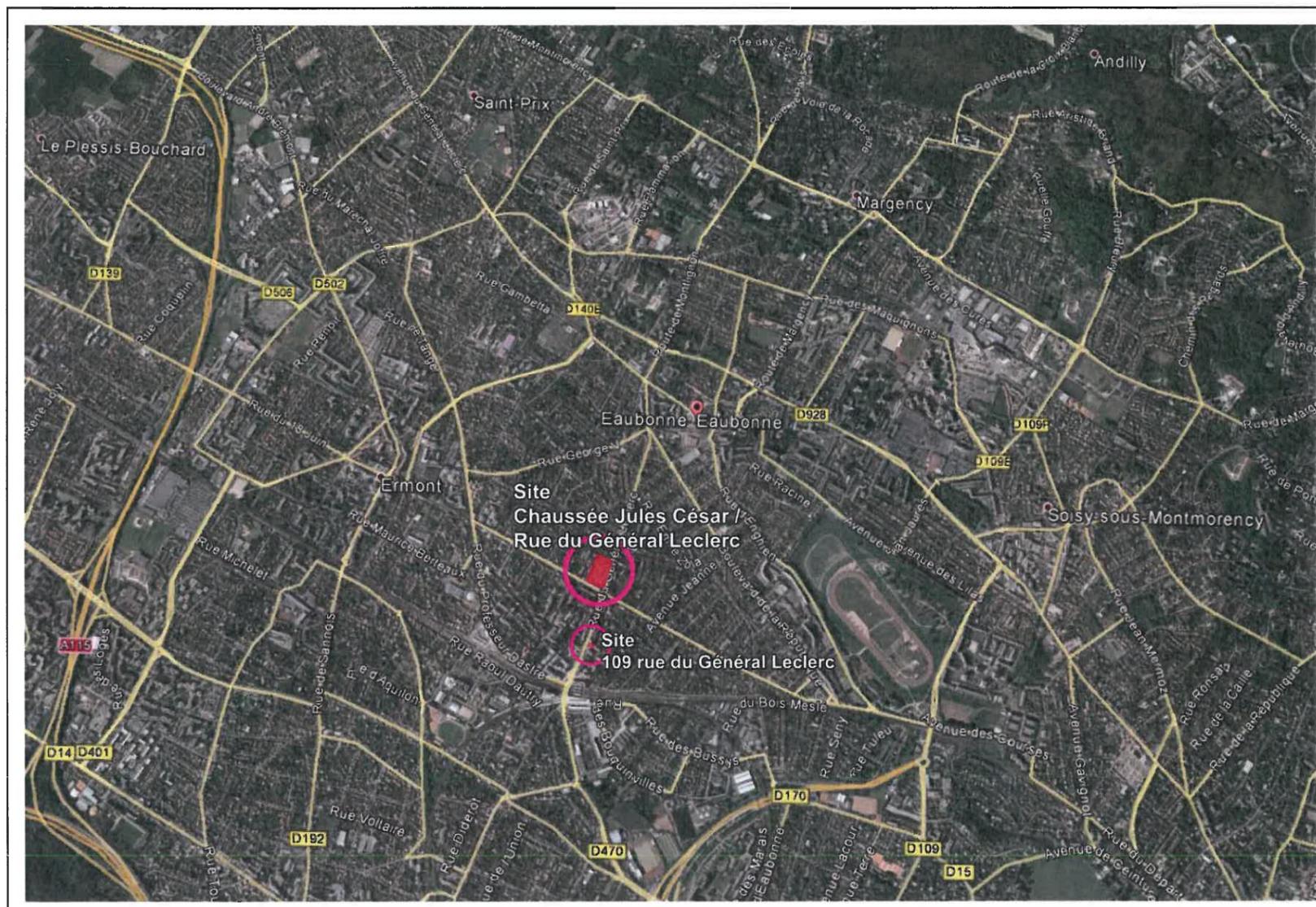
PLAN DE SITUATION

| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | VARIES | |

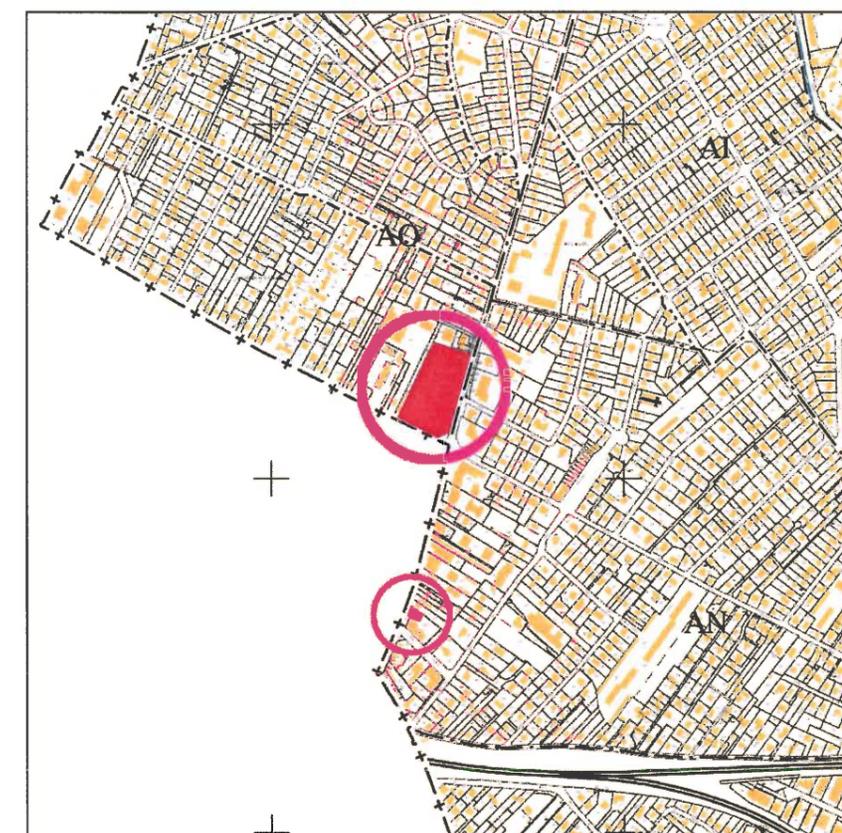


 Terrain d'étude Eaubonne
Zone UAa - USP

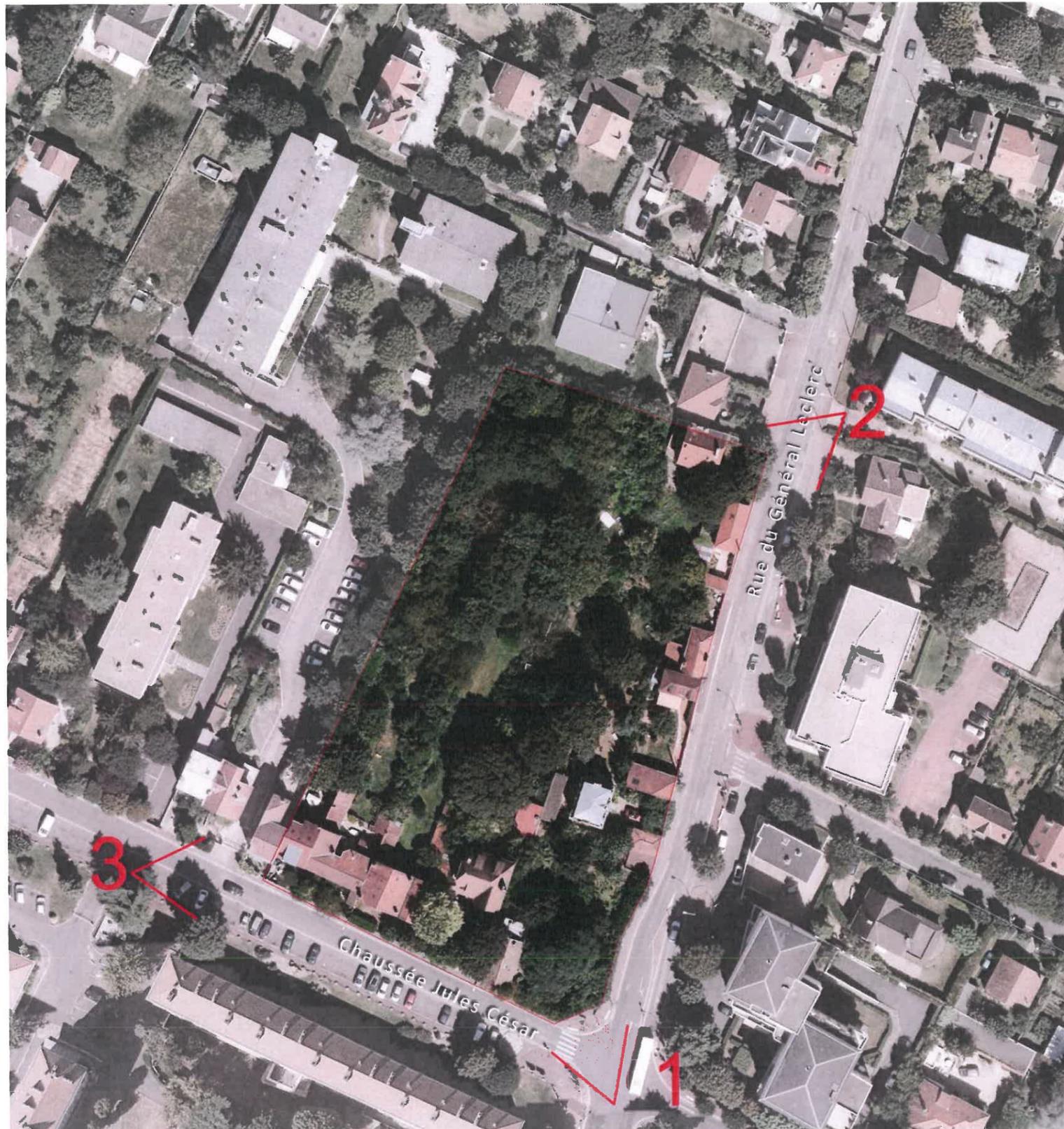
0 100 500 750 1000 1250 m



Plan de situation
Ech 1/25000e

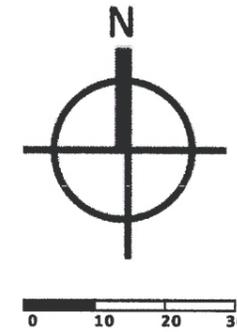


Plan de cadastre
Ech 1/10000e



Site
Chaussée Jules César / Rue du Général Leclerc

Ech 1/1000e



Site
109 rue du Général Leclerc

Ech 1/500e

| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | VARIES | |



Site
Chaussée Jules César / Rue du Général Leclerc



Site
109 rue du Général Leclerc



VILLE D'EAUBONNE
 Chaussée Jules César et rue du Général Leclerc
PLAN DE MASSE Provisoire
 Site: Chaussée Jules César / Rue du Général Leclerc

| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | 1/500e | |





VILLE D'EAUBONNE
Chaussée Jules César et rue du Général Leclerc
PLAN DE MASSE Provisoire
Site: Chaussée Jules César / Rue du Général Leclerc

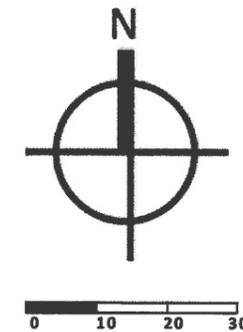
| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | 1/1000e | |





VILLE D'EAUBONNE
Chaussée Jules César et rue du Général Leclerc
PLAN DE MASSE
Site: 109 rue du Général Leclerc

| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | 1/500e | |



Vue depuis la rue du Général Leclerc



Plan de masse - 1/500^{ème}

Site
Chaussée Jules César / Rue du Général Leclerc



VILLE D'EAUBONNE
Chaussée Jules César et rue du Général Leclerc
PLAN DE SITUATION

| | | |
|---------|------------|----------|
| DATE | 07/11/2016 | INDICE: |
| PHASE | DCE | PLAN N°: |
| PLAN | | |
| ECHELLE | 1/5000e | |

